

REGLEMENT DE CONSULTATION
PRESTATAIRES

CONCOURS ARCHITECTURAL



Objet de la consultation

La consultation ci-jointe a pour objectif de missionner un prestataire externe afin de l'accompagner dans la conception architecturale de son projet ARENAS.

Le calendrier du projet est indiqué plus bas ; démarrage du projet officiel estimé à début septembre 2025 avec une fin prévisionnelle à fin 2027.

Description du projet

Le site de l'ARENAS s'établit sur 24 030m2 (SUN espace de travail de 6 220m2) entièrement occupé par la BPMED avec environ 350 collaborateurs.

L'immeuble ARENAS se compose de :



2 niveaux de sous-sol : parkings,
1RDC bas : équipements techniques, archivage, courrier, salle forte,
1RDC haut : accueil, auditorium, centre d'affaires, espace convivial, PC sécurité, infirmerie, etc.
R+1 à R+5 : espace de travail, centre de formation, banque privée,
R+6 terrasse technique,
A noter qu'une agence bancaire est présente dans le bâtiment à côté de l'ARENAS dont la BPMED est propriétaire.

L'aménagement actuel est très cloisonné avec essentiellement des bureaux individuels fermés ou de espaces partagés de 2/3 postes. Hormis le centre de formation, très peu de salle de réunion sont présentes dans les espaces de travail.

La particularité architecturale du bâtiment permet une dissociation des 2 ailes en 2 bâtiments distincts.

L'objectif du projet est **de louer le bâtiment 1 et de conserver le bâtiment 2** en décloisonnant les espaces de travail et rationnaliser les surfaces au poste. Aussi, l'agence bancaire et une équipe externe présente en centre-ville seront intégrés au programme.

Périmètre travaux :

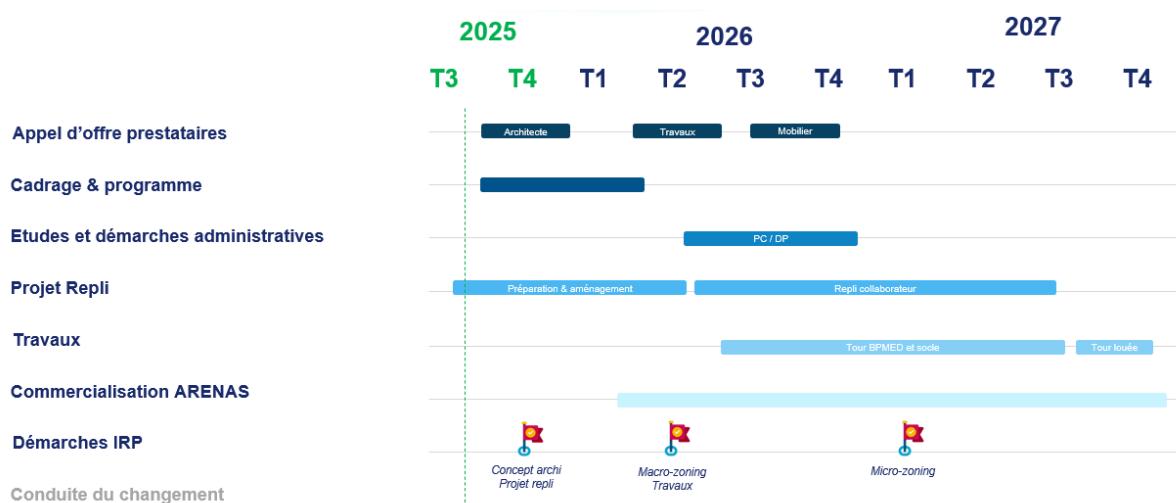
- L'ensemble des espaces de travail (R+1 à R+5) des deux tours,
- Aménagement d'une terrasse technique en R+1 en la rendant accessible aux utilisateurs,
- Ouverture dans la façade maçonnerie (au-dessus de l'agence) pour obtenir de la lumière premier jour,
- Refonte du socle et rafraîchissement de l'auditorium,

- Intégration de l'agence bancaire externe dans le bâtiment ARENAS,
 - Aménagement paysager du parvis,
 - Quelques travaux d'aménagement du RDC bas,
 - Travaux de SSI pour les parkings (pas de modification du nombre de place),
 - Pas de travaux sur la façade hormis les ouvertures du R+1,

A ce stade du projet, la **certifications BREAAM very good** est envisagée ce qui implique une refonte totale des organes de production et des réseaux. A noter que la façade vitrée ne sera pas impactée par les travaux.

Aucun travaux d'aménagement lourds n'ont été réalisés depuis la livraison du bâtiment en 1989.

Calendrier projet



Ci-dessous les dates prévisionnelles du projet :

- Programme d'aménagement : juillet – décembre 25
 - Choix BET : mi-octobre 25
 - Choix architecte : début 2026
 - Phase d'études et chiffrage : novembre – juin 26
 - Dépôt des autorisations administratives : avril 26
 - Déménagement temporaire des collaborateurs : juin 26
 - Lancement des travaux : juillet 26
 - Fin des travaux de la tour BPMED avec retour collaborateur : été 27
 - Fin des travaux de la tour en location : décembre 27

Constitution du dossier

La réponse devra être composée des pièces suivantes :

- **Formulaire de participation au concours architectural complété**
- **Un dossier de référencement** : présentation de 2 ou 3 références à hauteur de 5M€ en accord avec le projet ARENAS qui détaillera les éléments clés du projet (budget, planning, intervenants, concept architectural, modalité travaux, contact client)
- **Présentation de votre entreprise** : date de création, équipe et spécialités proposées,
- **Une proposition d'inspirations** : le candidat proposera une ébauche de projet (images inspirantes, idées de fils rouges, ambitions architecturales souhaitées...)

Détails de la réponse

Le concours architectural sera réalisé en 3 temps afin de qualifier les entreprises répondantes et d'approfondir les réponses

1er octobre - Référencements entreprise

Mise en ligne du dossier d'inscription pour les entreprises
Réponses attendues par email.

24 octobre – Choix des entreprises sélectionnées pour participation au concours

Sélection d'un panel d'entreprise (5-6 entreprises).

Ces entreprises seront informées de la poursuite du concours et devront renvoyer un dossier constitué des pièces suivantes :

- Mega-zoning des espaces,
- Plan d'un étage type d'espace de travail (niveau esquisse),
- Plan de l'étage de Direction (R+5),
- Plan de l'aménagement du parvis (concept d'espace vert),
- Fil rouge concept architectural avec un moodboard ou planche de matériaux,
- Une proposition honoraire,
- Premier chiffrage budgétaire,

Afin d'accompagner les candidats dans la réalisation de leur dossier, des réunions d'informations individuelles, une visite de site et des sessions de questions réponses seront organisées avec l'équipe projet et l'AMO. Un préprogramme sera également envoyé reprenant les éléments clés du projet.

Dès réception des offres, une commission sera organisée par le Comité Stratégique du projet afin de sélectionner les entreprises pertinentes pour la suite du projet via une grille d'analyse.

28 novembre – Choix d'une short list – partie rémunérée

Les entreprises en short-list devront finaliser un dossier d'un niveau APS comprenant :

- Un projet niveau APS pour l'intégralité des étages et l'espace extérieur,
- Des visuels 3D pour les espaces demandés,
- Une axonométrie,
- Une planche matériaux,
- Un concept signalétique en accord avec la charte BPMED,
- Un chiffrage travaux pour les lots architecturaux,
- Une proposition d'honoraires définitive,
- Un planning travaux (en accord avec l'équipe projet),
- Une analyse du contrat BPMED avec commentaires,

Des réunions de travail seront organisées avec l'AMO et le Bureau d'études missionnés pour le projet.

Les projets devront être en accord avec le programme finalisé et les notes techniques.

Des soutenances seront organisées pour l'ensemble des candidats devant les membres du Comité de Direction Générale. Les offres devront être envoyées par mail et courrier, ainsi que la planche matériaux qui devra être envoyée en amont des soutenances.

Calendrier de réponse

- Ouverture du lien d'inscription : 01/10/25,
 - Envoi des dossiers complétés par email : 17/10/25,
- Choix des entreprises sélectionnée : 24/10/25,
 - Envoi des offres par email : 21/11/25,
- Choix des entreprises short-listées : 28/11/25,
 - Soutenances : 17 au 19/12 (en présentiel à Marseille, dates à définir)
 - Choix de l'entreprise sélectionnée : fin décembre 2025
- Lancement de la mission : début janvier 2026,

Les réponses devront être envoyées par email à l'adresse suivante :

- BAL BPMED ACHATS TRAVAUX BALBPMEDACHATSTRAVAUX@bpmed.fr
- Avec en copie justine.deleage@bpmed.fr et remy.gymenez@bpmed.fr

Dans le cas où la réponse envoyée est trop volumineuse pour les boîtes mails, le prestataire devra informer l'équipe projet afin de déterminer un mode de réception.

A propos de la Banque Populaire Méditerranée :

La Banque Populaire Méditerranée accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 210 000 sociétaires, elle fait partie du 2^{ème} groupe bancaire en France : BPCE. Forte de ses 2000 collaborateurs, elle accompagne aujourd'hui 520 000 clients sur 8 départements (Alpes-Maritimes, Bouches-du Rhône, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Gard, Hérault, Var, Vaucluse et Monaco). Elle maitrise son territoire avec plus de 170 agences et 7 centres d'affaires entreprises. Active dans les domaines de la création, accompagnement et transmission d'entreprise, elle dispose de tous les services spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Plus d'informations sur : www.bpmed.fr